

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES**  
**2<sup>EME</sup> DIVISION NATIONALE DES EQUIPES 2 MESSIEURS**

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Pour les équipiers** : (voir le règlement général)

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

**Pour les Clubs** :

Ouvert aux Clubs ayant déjà une équipe en division Messieurs l'année de l'épreuve.  
 Tout Club ne figurant plus dans les divisions Messieurs de l'année en cours ne pourra pas présenter d'équipe 2.  
 L'équipe sera déclarée « Forfait ».

**FORME DE JEU**

**① Phase de qualification** : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour  
 5 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour  
 Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

**② Phase finale pour la montée** :  
 2 foursomes et 5 simples / match play  
 Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**  
 3<sup>ème</sup> jour : ¼ de finale

**③ Phase finale pour les barrages** :  
 1 foursome et 2 simples consécutifs / match play  
 Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : **12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16**  
 3<sup>ème</sup> jour : barrages

**ENGAGEMENT**

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

**PRIX**

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueurs des ¼ de finale.